



Délibération 2025.03.01

Délibération affichée
et exécutoire le :

08/04/25

Le 25 mars 2025 à 19 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 12 mars 2025, s'est réuni en séance ordinaire et publique dans la salle habituelle de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur MÉTIVIER Philippe.

Présents : MÉTIVIER Philippe, FOURRÉ Frédérique, CHABENAT Jean-Michel, MAILLET Cécile, MALASSINET Alain, PION Bruno, BAILLY Michèle, PERRICHON Didier, MAUCHIEN Anne, TARTIÈRE Steeven, DUVOUX Sylviane, CAUDOUX Michel, SEBGO Brigitte, RIOULT Thierry.

Pouvoirs : CHAUVEAU Valérie à MAILLET Cécile, SURTEL Marie-Laure à DUVOUX Sylviane, FORBEAU Patrice à MALASSINET Alain, HUIDO Etienne à RIOULT Thierry.

Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024 : budget principal

Le compte administratif de l'ordonnateur et le compte de gestion du comptable public ont fusionné au sein d'un même document, le Compte Financier Unique qui remplit les mêmes conditions de reddition des comptes.

Le CFU est soumis à l'approbation de l'assemblée délibérante après visa du comptable assignataire et du comptable supérieur. Ce processus de validation préalable garantit la parité des valeurs entre la comptabilité de l'ordonnateur et celle du comptable public.

Sa mise en place vise à :

- Favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière ;
- Améliorer la qualité des comptes ;
- Simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Le compte financier 2024 du budget principal se détaille comme suit :

		Crédits ouverts	Montant réalisés
Fonctionnement	Recettes	2 861 190,00 €	2 074 954,40 €
	Dépenses	2 861 190,00 €	1 711 038,85 €
Résultat de fonctionnement			363 915,55 €
Investissement	Recettes	1 682 340,00 €	679 597,26 €
	Dépenses	1 682 340,00 €	1 066 510,07 €
Résultat d'investissement			- 386 912,81 €
Total résultat brut de l'exercice			- 22 997,26 €
Reprise résultat exercice antérieur			506 534,76 €
Résultat clôture global			483 537,50 €
Solde des restes à réaliser			-26 000,00 €

Sans discussion, après le retrait de Monsieur le Maire et sous la présidence de M. Jean-Michel CHABENAT, le conseil municipal, à 14 voix pour et 3 abstentions, adopte le Compte Financier Unique 2024 du budget principal.

Le Maire,
MÉTIVIER Philippe



Le secrétaire de séance,
PERRICHON Didier